



DÉLIBÉRATION N° 96/2025

Nombre de conseillers :

En exercice : 27

Présents : 21

Votants : 26

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq, le neuf octobre, à dix-neuf heures, Le Conseil Municipal de la Commune de Volvic dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. Laurent THEVENOT, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 3 octobre 2025.

Étaient présents : M. Laurent THEVENOT – Mme Laurence DUPONT – M. Jean-Louis ANTONY – Mme Aurélie FERNANDES – M. David JARDINE – Mme Nadège BROSSEAUD – M. Jean-Baptiste BLEHAUT – Mme Lucie PINTO – M. Halim YALCIN – M. Eric DERSIGNY – Mme Florence PLUCHART – M. Julien PIEDPREMIER – M. Yannick ALCACER – Mme Julie FAITOUT – M. Eric AGBESSI – M. Christophe VIEIRA – M. Bruno DARCILLON – Mme Christiane ZELUS – M. Alexis VALLENT – M. Nicolas BONJEAN – Mme Murielle VILLEDIEU.

Étaient représentés :

M. Emmanuel DENIS par Mme Laurence DUPONT.
Mme Colette DESJOURS par Mme Murielle VILLEDIEU.
Mme Véronique CHARTIER par M. Eric AGBESSI.
M. Daniel BAPTISTE par Mme Christiane ZELUS.
Mme Caroline GUIBOURT par Mme Nadège BROSSEAUD.

Était absent : M. Joël DE AMORIM.

Mme Laurence DUPONT est désignée secrétaire de séance.

OBJET :
RESSOURCES HUMAINES
Modification du tableau des effectifs

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le Code Général de la Fonction Publique,
M. Laurent THEVENOT, Maire, expose à l'assemblée,

1/ Crédit d'un poste d'adjoint du patrimoine – Musée Sahut

Conformément aux dispositions du Code du patrimoine, les collectivités territoriales dépositaires de collections publiques sont tenues d'assurer le suivi régulier de leur inventaire et la réalisation du récolement décennal.

Afin de répondre à cette obligation et par délibération n° 125/2020 du 3 décembre 2020, le Conseil Municipal a autorisé la création d'un emploi non permanent à temps complet dans le grade d'adjoint du patrimoine territorial afin de mener à bien l'opération de récolement et inventaire des collections du musée Sahut de Volvic, pour une durée prévisible de 3 ans, soit du 16 décembre 2020 au 15 décembre 2023 inclus.

Cette opération de récolement et d'inventaire des collections du Musée Sahut n'étant pas terminée au 15 décembre 2023, le Conseil Municipal a autorisé de prolonger cet emploi pour une durée de 3 ans à compter du 16 décembre 2023 par délibération n° 100/2023 en date du 14 septembre 2023.

L'opération de récolement étant finalisée, il convient néanmoins de poursuivre le travail engagé en la matière et de structurer durablement la gestion des collections du Musée Sahut à l'appui d'un emploi permanent afin d'effectuer notamment les missions suivantes :

- Gestion et valorisation des collections du musée ;
- Gestion des fonds d'archives du musée ;
- Participation à la valorisation du patrimoine communal.

2/ Création d'un poste d'adjoint du patrimoine - Médiathèque

Pour faire suite à un départ en retraite au sein de la médiathèque et en vue de recruter un agent d'accueil du public, il convient de supprimer le poste permanent d'assistant de conservation du patrimoine principal de 1^{ère} classe et de créer un poste permanent d'adjoint du patrimoine afin d'effectuer notamment les missions suivantes :

- Assurer l'accueil du public ;
- Participer à la mise en œuvre de la politique documentaire et à la gestion des ressources ;
- Initier et participer à la mise en œuvre d'actions de médiation culturelle.

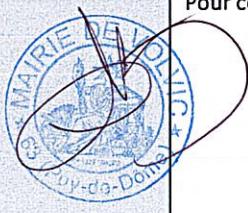
Ces créations n'impliquent pas l'inscription de crédits supplémentaires au budget 2025 et ne modifient pas le nombre d'agents employés jusqu'alors par la Commune.

Dans ce cadre, le **Conseil Municipal**, M. Laurent THEVENOT entendu, et après en avoir délibéré, par **24 voix « pour » et 2 voix « contre »** :

- **AUTORISE** la création d'un emploi permanent dans la filière Culturelle sur le grade d'adjoint du patrimoine à compter du 16 octobre 2025 ;
- **AUTORISE** la suppression d'un emploi permanent dans la filière culturelle sur le grade d'assistant de conservation du patrimoine principal de 1^{ère} classe à compter du 1^{er} novembre 2025 ;
- **AUTORISE** la création d'un emploi permanent dans la filière Culturelle sur le grade d'adjoint du patrimoine à compter du 1^{er} novembre 2025.

Certifié exécutoire
Reçu en sous-préfecture
le : 16.10.2025
Publié ou notifié
le : 16.10.2025

Le Maire,
Laurent THEVENOT



Fait et délibéré en Mairie de Volvic les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.

Le Maire,
Laurent THEVENOT

